

# **LA FUSION DE LA DGI ET DE LA DGCP UNE NOUVELLE ADMINISTRATION MISE EN PLACE PAR ÉTAPES DANS UN ESPRIT D'ÉQUILIBRE ET DE DIALOGUE**

**La réforme est placée sous le signe de l'équilibre entre les deux directions avec respect de leurs valeurs, de leur culture et de leurs métiers.**

**La réforme sera mise en place de façon progressive, au cours de l'année 2008 :**

- Création de la nouvelle direction générale nationale.
- Préfiguration des services des impôts des particuliers dans quelques villes.
- Lancement de nouvelles directions uniques dans quelques départements.

**La réforme fondée sur le dialogue social et l'accompagnement des agents :**

- Un plan d'approfondissement permettant de bâtir les fondations du nouvel ensemble associant les cadres, les agents et les représentants syndicaux.
- Des cadres et des agents pleinement associés à la construction de la nouvelle direction : nouvelle dénomination, nouvelle organisation des structures et mise en place des filières métiers.
- Un dispositif d'accompagnement des agents mis en place dans le cadre d'une concertation sociale avec les organisations syndicales.